

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107925S0003

date de dépôt: 06/03/2025

date d'affichage en mairie du dépôt : 11/03/2025

demandeur: SCI Fa2n, représentée par Madame PRÉVOT Nathalie

pour : réfection de la toiture en aluminium (couleur gris souris)

adresse terrain: 15 Rue Gambetta 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 06/03/2025, par la SCI Fa2n, représentée par Madame PRÉVOT Nathalie 39 Rue du Moulin 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de réfection de la toiture en aluminium (couleur gris souris)
- Située 15 Rue Gambetta 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis **conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 14/03/2025 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 06/03/2025 ;

ARRÊTÉ

Article 1

.Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 27/03/2025

Le maire,

SAINZ Jean-François

